

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
COMMUNE D'HURIEL

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours de sa dernière réunion, le conseil municipal a examiné les affaires suivantes. (MM CHABROL, COUTURIER, BLONDRON, Mme JOACHIM avaient donné procuration).

FONDS EUROPEEN :

Suite à l'appel à projets lancé par le Président du Conseil Général de l'Allier, un dossier va être adressé pour essayer d'obtenir des fonds européens (Programme FEADER) au titre de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel. Pourraient être éligibles l'aménagement de la place de l'Eglise et la création d'un jardin médiéval dans le parc de la Toque.

ACCESSIBILITE :

Conformément à la loi du 11 février 2005 et à la circulaire préfectorale du 7 août 2008, la commune va devoir réaliser un plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics avant fin 2009. Il a été décidé de confier la réalisation de ce plan aux services de la DDE.

AMENAGEMENT DU BOURG :

Après consultation réglementaire, réunion de la commission d'appel d'offres et analyse des offres, le choix du maître d'œuvre qui sera chargé de la première phase des travaux d'aménagement du bourg s'est porté sur Monsieur Olivier TRUTTMANN.

Même procédure pour les travaux de rénovation de l'ancienne pharmacie Fouquet (récemment acquise par la commune à l'effet d'y transférer le point Info-Tourisme), qui seront confiés à M. MARTIN-RIVIERE, architecte.

DECISIONS MODIFICATIVES :

Plusieurs transferts internes de crédits budgétaires ont été votés par l'assemblée.

CONTRAT ET CONVENTION :

Un contrat de location de matériel informatique a été signé avec la société CERIG. Par ailleurs, le renouvellement de la convention avec la SPA a été décidé pour un montant de 950 euros. C'est cette somme que la commune doit acquitter annuellement pour se mettre en conformité avec la loi, ne possédant pas de fourrière pour recueillir les animaux errants.

CEREMONIES :

Le maire a donné des informations relatives à l'exposition qui sera présentée du 3 au 14 novembre à la mairie à l'occasion du 90^e anniversaire de la guerre 1914-1918, ainsi que sur le déroulement de la cérémonie du 11 novembre.

SERVICE D'ACCUEIL DANS LES ECOLES :

Le maire a exposé les difficultés qu'engendrent les récentes décisions gouvernementales, confiant aux collectivités locales l'accueil des élèves en cas de grève des enseignants. Au terme des échanges, le maire a indiqué qu'il ne mettrait pas en place un tel service, faute de moyens suffisants et du transfert de responsabilité pénale qui en découle. Deux conseillers ont voté contre : M. CHABRIDON et M. CHABROL par procuration.

VILLA FAMILY :

Suite aux démarches qu'il a entreprises à l'issue de la dernière réunion, M. BOURDUT a annoncé que deux nouvelles familles d'accueil seront installées dans la Villa-Family à la mi-novembre, selon l'assurance que lui a donné le directeur du concept.